



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE  
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

Luxembourg, le 6 septembre 2019

**INVITATION : Les Midis de l'ALJB**

Déjeuner-débat sur le thème « **PSD2 - à la croisée de changements juridiques et technologiques** »

Chers Membres, chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain Midi de l'ALJB, qui aura lieu le **lundi 23 septembre 2019, à 12 h 15** (heure précise), au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, 7 Rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Maître **Marc Mouton**, Partner Arendt & Medernach, et Monsieur **Jacques Putz**, CEO de LUXHUB présenteront les évolutions récentes autour de la Deuxième Directive concernant les Services de Paiement (PSD2 - Directive (UE) 2015/2366). Après avoir abordé les fondamentaux juridiques de cette directive, sera dressé un panorama concret de son impact sur l'industrie. Seront particulièrement mis en lumière les aspects relatifs à l'accès aux comptes de paiement par des prestataires tiers (prestataires de services d'initiation de paiement et prestataires de services d'information sur les comptes), l'authentification forte (strong customer authentication - SCA), ainsi que quelques récentes évolutions jurisprudentielles. Dans ce cadre, les dernières positions de l'Autorité Bancaire Européenne (EBA) et de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) seront également présentées. Le propos se clôturera sur la mise en pratique concrète de ces différentes prises de position des autorités, sujet propice à discussions.

La présentation d'environ 50 minutes sera suivie par une session questions/réponses. A l'issue de la présentation, un buffet sera servi dans le lobby de la Chambre de Commerce. Merci de bien vouloir nous communiquer 48 heures avant l'événement toute demande spécifique relative à une intolérance alimentaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour cette session sont à effectuer **exclusivement** via notre site internet [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu) (Rubrique Evénements, accessible sans login) pour le **mercredi 18 septembre 2019 au plus tard**. La participation aux frais (EUR 45/personne) doit être réglée lors de l'inscription, sur le compte CCPL IBAN LU19 1111 0754 4576 0000 (code BIC CCPLLULL) de l'ALJB, en indiquant dans le champ Communication vos "*nom et prénom et 23 septembre 2019*". Vous recevrez une confirmation de votre inscription par e-mail. Une facture y sera jointe.

Il est recommandé de garer votre véhicule dans le parking souterrain de la Chambre de Commerce. **Les frais de parking étant pris en charge par l'ALJB**, nous vous inviterons par conséquent à échanger votre ticket à l'accueil de la Chambre de Commerce avant votre départ.

ALJB asbl – RCS Luxembourg F 1326  
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg  
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg  
E-mail: [secretariat@aljb.lu](mailto:secretariat@aljb.lu) [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu)  
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000

Nous vous informons que le nombre de places pour assister à cet événement est limité à **120 personnes** et que les inscriptions se feront sur base de l'ordre d'enregistrement sur notre site. Au vu des places disponibles, nous nous réservons le droit de limiter le nombre de participants de la même entreprise/étude à trois. L'annulation de votre inscription est possible au plus tard 48 heures avant l'événement. Au-delà de ce délai, les frais d'inscription resteront dus.

En comptant sur votre participation nombreuse et au plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions, Chers Membres, Chers Amis, de recevoir nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil d'administration



Philippe Bourin  
Président